Modifier et dupliquer un devis

Modifier et dupliquer un devis

Modifier un devis existant

Vous pouvez modifier un devis/projet à tout moment, tant qu'il n'est pas clôturé.

1. Ouvrez le **dossier** correspondant
2. Cliquez sur le **devis** à modifier
3. Modifiez les éléments souhaités (statut, items, informations générales…)
4. **Enregistrez**

Modification d'un devis

Dupliquer un devis

La duplication est particulièrement utile pour créer des variantes d'un devis ou réutiliser une structure existante pour un nouveau projet similaire.

1. Ouvrez le **devis** à dupliquer
2. Utilisez l'option **Dupliquer** (souvent accessible via le menu ou un bouton dédié)
3. Un nouveau devis est créé avec le même contenu — modifiez-le selon vos besoins

Duplication d'un devis

> **? Gain de temps :** La duplication est idéale pour les clients récurrents ou les projets aux structures similaires. Adaptez simplement les dates, montants et assignations.